Mini-stage découverte professionnelle

Explorer un métier pour bien s'orienter :

(Art L 332-3-1 du code de l'éducation, Art L. 4153-1 du code du travail Art L124-3-1 du code de l'éducation)

Vous souhaitez découvrir un métier ou plusieurs, vous immerger en entreprise et découvrir son fonctionnement, les Chambres de Commerce et d'Industrie valident votre convention de stage pour la période d'observation en entreprise.

Mode d'emploi :

- Stage de **1 à 5 jours** en entreprise, association, administration, collectivité, profession libérale
- Pour les collégiens (4ème ,3ème) et lycéens **pendant les vacances scolaires officielles**
- Pour les étudiants en dehors des semaines réservées aux cours et au contrôle de connaissances

Il est possible de faire plusieurs stages pour découvrir différents métiers dans la limite de la moitié des vacances scolaires.
Il est possible de réaliser plusieurs stages dans une même entreprise à condition de respecter l'alternance entre semaine de stage et semaine de vacances.

Pour le suivi de ses démarches d'orientation, le jeune est invité à informer son professeur principal de la réalisation de ce stage.
PAGE 8 : Vous trouverez la fiche d'inscription au dispositif des Open Badges « Découverte Pro ».

MODALITES

1 - Compléter et signer la convention (pages 2 à 5)

2 - Compléter et signer le questionnaire d'entrée (obligatoire) pages 6 et 7

Ce questionnaire est obligatoire pour la validation administrative du stage de découverte.
Ce questionnaire est commun à toutes les actions financées par le Fonds Social Européen (notamment auprès des demandeurs d'emploi) et les questions sont donc génériques.

3 - Envoyez la convention ET le questionnaire FSE 15 jours minimum avant le début du stage à la CCI du département où réside l'entreprise

Le stagiaire et l'entreprise doivent disposer d'un contrat d'assurance adapté. Page 5

Par mail :

CCI Ain : ministage@ain.cci.fr
CCI Allier : ministage@allier.cci.fr
CCI Ardèche : ministage@ardeche.cci.fr
CCI Beaujolais : ministage@beaujolais.cci.fr
CCI Cantal : ministage@cantal.cci.fr
CCI Drôme : ministage@drome.cci.fr
CCI Grenoble : ministage@grenoble.cci.fr
CCI Nord-Isère : ministage@nord-isere.cci.fr
CCI Puy-de-Dôme : ministage@puy-de-dome.cci.fr
CCI Haute-Loire : ministage@hauteloire.cci.fr
CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne : ministage@lyon-metropole.cci.fr
CCI Savoie : ministage@savoie.cci.fr
CCI Haute-Savoie : ministage@haute-savoie.cci.fr

Mise à jour du 10/06/2026

CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DES MINI STAGES DECOUVERTE :
PERIODES D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL
(Art L 332-3-1 du code de l'éducation, Art L. 4153-1 du code du travail Art L124-3-1 du code de l'éducation)

Il a été convenu ce qui suit :

Entre l'entreprise :

Représentée par en qualité de :

Tél : Mail :

SIRET : |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__| |__|__|__|__| |__|__|

Code APE : Effectif de l'entreprise :

Adresse :

CP : Ville :

Adresse du lieu du stage si différente :

Et le stagiaire : ☐Collégien ☐Lycéen ☐Etudiant

Nom : Prénom : **Sexe : H ☐ F ☐**

Date de naissance :

Tél : Mail :

Adresse :

CP : Ville :

Prénom et nom du Représentant légal (si mineur) :

Mail Rep. légal : Tél Rep. légal :

Adresse si différente :

Nom de l'établissement scolaire ou d'enseignement supérieur :

Adresse de l'établissement scolaire ou d'enseignement supérieur :

CP : Ville :

Classe fréquentée :

Situation de handicap OUI ☐ NON ☐

TITRE I : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 - La présente convention a pour objet la mise en œuvre d'une période d'observation en milieu professionnel, au bénéfice du jeune ci-dessus désigné.

Article 2 - Les objectifs et les modalités de la période d'observation sont consignés dans l'annexe pédagogique.
Les modalités de prise en charge des frais afférents à cette période ainsi que les modalités d'assurances sont définies dans l'annexe financière.

Article 3 - L'organisation de la période d'observation est déterminée d'un commun accord entre le chef d'entreprise et le jeune ou son représentant légal si mineur, avec le concours de la chambre consulaire compétente.

Article 4 - Les jeunes qui sont sous statut scolaire, durant la période d'observation en milieu professionnel, ne peuvent prétendre à aucune rémunération ou gratification de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil.

Article 5 - Durant la période d'observation, le jeune participe à des activités de l'entreprise, en liaison avec les objectifs précisés dans l'annexe pédagogique, sous le contrôle des personnels responsables de leur encadrement en milieu professionnel. Il est soumis aux règles générales en vigueur dans l'entreprise ou l'organisme d'accueil, notamment en matière de santé, sécurité, d'horaires et de discipline. Le jeune est tenu au respect du secret professionnel.
De même, les parties signataires de la convention s'engagent à mettre en œuvre et respecter les consignes publiées par les services de l'Etat, notamment pour exemple celles concernant les mesures de prévention des risques de contamination en matière sanitaire.
En application des articles L 4153-8 et D 4153-15 et suivants du code du travail, relatif aux travaux interdits et règlementés, le jeune, s'il est mineur, ne peut accéder aux machines, appareils ou produits dont l'usage est proscrit aux mineurs. Il ne peut ni procéder à des manœuvres ou manipulations sur d'autres machines, produits ou appareils de production, ni effectuer les travaux légers autorisés aux mineurs par le même code.

Article 6 - Le chef d'entreprise prend les dispositions nécessaires pour garantir sa responsabilité civile chaque fois qu'elle sera engagée (en application de l'article 1242 du code civil) :
- soit en souscrivant une assurance particulière garantissant sa responsabilité civile en cas de faute imputable à l'entreprise ;
- soit en ajoutant à son contrat déjà souscrit "responsabilité civile entreprise" ou "responsabilité civile professionnelle" un avenant relatif à l'accueil du jeune, si ce risque n'est pas déjà couvert.

Le représentant légal du jeune contracte une assurance couvrant la responsabilité civile du jeune, ou le jeune lui-même s'il est majeur ou émancipé, pour les dommages qu'il pourrait causer ou subir pendant la période d'observation en milieu professionnel, ainsi qu'en dehors de l'entreprise, ou sur le trajet menant, soit au lieu où se déroule la période d'observation, soit au domicile.

Article 7 - En cas d'accident survenant au stagiaire, soit en milieu professionnel, soit au cours du trajet, le responsable de l'entreprise, les parents ou le responsable légal déclarent l'accident à leurs assureurs respectifs dans les délais contractuels et s'engagent à adresser, pour information, la déclaration d'accident au référent de la chambre consulaire.

Article 8 - Le chef d'entreprise, les parents, le jeune ou son représentant légal s'il est mineur, ainsi que le référent de la chambre consulaire, se tiendront mutuellement informés des difficultés qui pourraient naître de l'application de la présente convention et prendront, d'un commun accord, les dispositions propres à les résoudre notamment en cas de manquement à la discipline. Les difficultés qui pourraient être rencontrées lors de toute période en milieu professionnel et notamment toute absence du jeune, seront aussitôt portées à la connaissance du référent de la chambre consulaire compétente.

Article 9 - La présente convention est signée pour la durée d'une période d'observation en milieu professionnel, qui ne peut dépasser une semaine. Cette période se tient :
- Pendant les vacances scolaires pour les jeunes en classes de 4ème, 3ème, 2nde, 1ère et Terminale,
- En dehors des semaines réservées aux cours et au contrôle de connaissances pour les étudiants de l'enseignement supérieur.

Article 10 - Protection des données personnelles
Les données personnelles recueillies via ce formulaire font l'objet, par le Responsable de traitement représenté par la chambre consulaire, d'un traitement informatisé et/ou papier destiné à l'établissement de la convention de stage et à des fins statistiques, et sont conservées pendant une durée de cinq ans. Aucune information personnelle n'est cédée à quelconque tiers.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez accéder aux données à caractère personnel vous concernant, les faire rectifier ou effacer après le délai de prescription de la fin de la convention. Vous disposez également du droit de limitation, de portabilité, et le cas échéant, d'opposition du traitement de vos données. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le DPO (Délégué à la Protection des données personnelles) de la Chambre de Commerce et d'Industrie concernée par mail à dpo@auvergne-rhone-alpes.cci.fr, en précisant la mention « Mini-Stage ». La politique de protection des données personnelles de la CCI est détaillée dans sa charte sur son site internet https://www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr/mentions-legales.

TITRE II - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A - Annexe pédagogique

Dates de la période d'observation en milieu professionnel :

Du : Au :

Découverte du métier de :

Activités prévues :

Nom du responsable de l'accueil en milieu professionnel (tuteur) :

Fonction :

Tél : **Mail :**

Conditions de travail :

- **Travaux :** les mineurs ne peuvent pas accéder aux machines, appareils ou produits dont l'usage est proscrit aux mineurs par les articles D4153-15 et suivants du code du travail.
- **Temps de travail :**
  - Le stage ne peut avoir lieu le dimanche ou un jour férié.
  - Les limites suivantes doivent être respectées :

Age du jeune	Durée maximale de stage	Durée maximale par jour	Temps d'observation ininterrompu	Temps de pause minimal	Plage horaire maximale
Moins de 15 ans	30 heures	7 heures	4h30	30 minutes	6h – 20h
De 15 à moins de 16 ans	35 heures	7 heures	4h30	30 minutes	6h – 20h
De 16 à moins de 18 ans	35 heures	8 heures	4h30	30 minutes	6h – 22h
18 ans et plus	35 heures	8 heures	6h00	20 minutes	6h – 22h

HORAIRES journaliers :

	Matin		Après midi		Total des heures
Lundi	De	A	De	A	
Mardi	De	A	De	A	
Mercredi	De	A	De	A	
Jeudi	De	A	De	A	
Vendredi	De	A	De	A	
Samedi	De	A	De	A	

B - Annexe financière

1 – **Assurances – Information obligatoire**

Au cours du stage, le jeune peut être amené à causer un dommage à un tiers ou au matériel de l'entreprise (à un tiers lors du trajet domicile/entreprise, à un salarié de l'entreprise, au matériel confié ...). Dans ce cas, la responsabilité du jeune peut être mise en cause et, par voie de conséquence, celle du représentant légal dans la mesure où il en est civilement responsable. Il lui incombera alors l'obligation de réparer le dommage occasionné et d'en supporter les conséquences financières, qui peuvent être lourdes.
Pour couvrir ces risques, **il est donc important que le jeune ou son représentant légal dispose d'un contrat d'assurance adapté**. Il leur incombe de vérifier, avant le début du stage, qu'une **garantie Responsabilité Civile** soit souscrite. Il est également conseillé au jeune ou à son représentant légal de souscrire un contrat d'assurance spécifique de type « **Individuelle Accidents Corporels** » pour les dommages que le jeune pourrait subir.
Pendant son stage, le jeune peut lui-même être victime d'un accident et ne peut bénéficier du régime des accidents du travail et maladies professionnelles réservé aux salariés de l'entreprise et à certaines situations particulières. **L'entreprise doit vérifier que son contrat d'assurance englobe l'accueil de stagiaires et la couvre d'éventuels dommages que pourrait subir le jeune pendant son temps de présence.**

2 – Hébergement : _____ 3 – Restauration : _____ 4 – Transport : _____

Fait à , le

En signant cette convention, vous attestez avoir une couverture d'assurance suffisante tant pour les dommages pouvant être occasionnés par le stagiaire que pour les risques auxquels il peut être exposé.
(voir B Annexe financière / 1 – Assurance en page 5)

Le chef d'entreprise Cachet et signature : ☐ **J'accepte que mon entreprise apparaisse dans l'annuaire des entreprises accueillantes,** destiné à alimenter une cartographie des entreprises visible par les élèves en recherche de stage sur le site O'Réka d'Auvergne Rhône-Alpes Orientation et j'accepte que les élèves puissent contacter mon entreprise pour déposer une demande stage. Seules mes coordonnées génériques figureront dans la cartographie (nom de l'entreprise et adresse). Je peux à tout moment demander le retrait de mon entreprise de l'annuaire en contactant entreprisesaccueillantes@auvergne-rhone-alpes.cci.fr	**Le responsable de l'accueil en milieu professionnel (tuteur)** Signature :
Le jeune Signature :	**Le représentant légal** Signature :

Vu et pris connaissance le :
Le référent de la chambre consulaire compétente chargé de suivre le déroulement de la période d'observation en milieu professionnel.
Nom : **Prénom :**
Mail : **Téléphone :**

Questionnaire individuel concernant chaque participant d'une opération cofinancée par le Fonds Social Européen (FSE+)

- ENTRÉE DANS L'OPÉRATION -

Vous participez à une opération cofinancée par le Fonds Social Européen (FSE+) sur la période 2021-2027.

Les données contenues dans ce questionnaire sont recueillies pour le compte du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, par le porteur de l'opération bénéficiant du cofinancement du FSE+. Celui-ci s'engage à respecter la confidentialité des informations que vous allez donner. Ces données seront traitées de façon anonyme à des fins de suivi et d'évaluation des opérations soutenues par le Fonds Social Européen.

La Région s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. La Région Auvergne Rhône-Alpes est responsable du traitement de ces données. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné : à la Région, au Commissariat général à l'égalité des territoires et à la Commission européenne. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation du traitement dont vous trouverez les modalités sur la notice qui doit vous être remise par le porteur de l'opération.

Pour la qualité du suivi et de l'évaluation des actions, il est important que vous répondiez précisément à toutes les questions suivantes, en écrivant lisiblement. Pour certaines d'entre elles, vous aurez la possibilité de répondre « Ne souhaite pas répondre ».
Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à la notice en annexe de ce document.

Toutes les informations demandées sont à renseigner au regard de **votre situation à l'entrée dans l'action.**

A renseigner par le porteur de projet

Date d'entrée dans l'opération : ……..……..…….. *[jj/mm/aaaa]*

Nom de l'opération :
Découverte du monde économique, des métiers, des formations et de l'entrepreneuriat – Stage de découverte

I – IDENTIFICATION DU PARTICIPANT A L'ENTRÉE DANS L'OPÉRATION

Nom *(en capitales) :* ……..……..……..……..

Prénom *(en capitales)* ……..……..……..……

Date de naissance : …… *(jj/mm/aaaa)*

Sexe : homme □ femme □

Adresse (n° et nom de rue) ……....

……..……..……..……

Code postal |__|__|__|__|__| Commune de résidence : ……...

N° de téléphone mobile : …… Domicile : ……

Courriel : ……@.....……

II – SITUATION DU PARTICIPANT A L'ENTRÉE DANS L'OPÉRATION

Question 1. Quel est votre statut sur le marché du travail à l'entrée dans l'opération ?

□ en emploi (y compris indépendant, chef d'entreprise)
□ en recherche d'emploi - depuis moins de 6 mois
□ en recherche d'emploi - depuis 6 à 12 mois
□ en recherche d'emploi – depuis 12 mois ou plus
□ inactif - en formation ou suivant des études
□ inactif - ni en formation, ni en enseignement, ni en étude

Question 2. Quel est votre niveau d'instruction (diplôme le plus élevé) ?

□ inférieur à l'école primaire, vous n'êtes jamais allé à l'école

□ primaire, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème (secondaire 1er cycle), Brevet des collèges, CAP, BEP, 2nde professionnelle (technique cycle court)

□ baccalauréat général (L,ES,S,A à E), technologique (F,G,H,STG,STI, ..), bac Pro, brevet professionnel (BP)

□ DEUG, BTS, DUT, écoles d'infirmières, licence (L3), maîtrise, Grande école, école d'ingénieur, de commerce, master (recherche ou professionnel) (M2), DEA, DESS, Doctorat

Question 3. Avez-vous une reconnaissance officielle d'un handicap ? (allocation, pension ou carte d'invalidité)

□ Oui

□ Non

Question 4. Etes-vous allocataire de minima sociaux ? (revenu de solidarité active, allocation spécifique de solidarité, allocation temporaire d'attente, …) ?

□ Oui

□ Non

Question 5. Etes-vous sans domicile fixe ou menacé(e) de perdre votre logement ?

□ Oui

□ Non

□ Ne souhaite pas répondre / ne sait pas

Question 6. L'un de vos deux parents est-il né à l'étranger ?

□ Oui

□ Non

□ Ne souhaite pas répondre / ne sait pas

Question 7. Quelle est votre nationalité (Pour les personnes ayant plusieurs nationalités, si au moins l'une de ces nationalités correspond à un état membre de l'Union Européenne, cocher la case " Un état membre de l'Union Européenne") **?**

□ Un état membre de l'Union Européenne

□ Un état hors Union Européenne

□ Non déterminé

Nous vous remercions d'avoir consacré quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

Je soussigné Mme / M.……déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués dans ce document.

Le……..
A ……

Signature

La Région Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

O'rêka

LES CCI D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Valorisation de période de stage par un Open Badge



- Une reconnaissance officielle et numérique de l'expérience et des compétences développées lors du stage
- Un outil valorisable par le jeune dans son parcours scolaire, professionnel ou sur son CV en ligne
- Une preuve d'engagement pour les entreprises qui participent à la montée en compétence des nouvelles générations

À l'issue de la période de stage, l'Open Badge découverte pro pourra être attribué, validant la capacité la capacité du stagiaire à évoluer en entreprise. Pour l'obtenir, le stagiaire sera évalué par l'entreprise sur les capacités suivantes :

- Compréhension et respect des codes de l'entreprise
- Curiosité
- Ponctualité
- Compréhension et respect des règles et consignes données

Donnez votre accord pour participer au programme Open Badge :

Accord de l'entreprise :

Raison sociale : .....

Numéro de SIRET : .....

☐ **J'accepte de recevoir un questionnaire dans le cadre de la validation de la convention de stage du stagiaire, en vue de l'attribution d'un Open Badge découverte professionnelle.**

Mail pour recevoir le questionnaire : .....

Accord du stagiaire :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

☐ **J'accepte qu'un questionnaire d'évaluation soit envoyé à l'entreprise, en vue de l'attribution d'un Open Badge.**

Mail pour recevoir l'open badge : .....

Formulaire à renvoyer à ministage@savoie.cci.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Cofinancé par l'Union européenne

CCI SAVOIE